MC-CMC

Addendum / Addenda

No./No

2

Project Description / Description de projet	Surveillance de bâtiments intelligents et mise en service continue - Provinces maritimes		
Solicitation No./N° de solicitation 19-58046	Project No./N° de projet		W.O. No./N° d'ordre de travail
Departmental Representative / représentant ministériel			Date
Scott Shillinglaw			8 novembre, 2019
Notice:		Nota:	
This addendum shall form part of the tender documents and all conditions shall apply and be read in conjunction with the original plans and specifications.		Cet addenda fait partie intégrale des dossiers d'appel; toutes les conditions énoncées doivent être lues et appliquées en conjonction avec les plans et les devis originaux.	

- 1 Questions et Réponses Partie II (2 pages)
- 2 Annexe A Énoncé des exigences, articles modifiés 2.13.G (1 page)

RFP 19-58046 – Surveillance de bâtiments intelligents et mise en service continue – Provinces maritimes

Questions et réponses – Partie II

1. À l'article 2.3.1 de l'annexe A « Énoncé des exigences » de la DDP, vous faites mention de "matériel cellulaire » pour le transfert à distance des données recueillies. Est-ce que cela précise que la transmission des données vert notre dépôt de données soit réalisé que par transmission cellulaire?

Réponse : Se reporter à l'addenda nº 1.

2. À l'article 2.13.1 paragraphe G de l'annexe A « Énoncé des exigences » de la DDP, vous demandez que la conception de la cybersécurité du soumissionnaire doit comprendre "un système d'isolement actionné mécaniquement »... Serait-il possible de fournir plus de détails à propos de cette exigence.

Réponse : Se reporter à l'addenda n° 2.

3. À l'article 2.15 de l'annexe A « Énoncé des exigences » de la DDP, et en ce qui a trait aux divers travaux d'installation de la solution qui seront réalisés par un entrepreneur électricien, est-il possible de nous transmettre une liste des entrepreneurs déjà habilités et qualifiés à ces bâtiments ainsi que leurs coordonnées ?

Réponse : Non.

4. Nous demandons de bien vouloir considérer notre demande de reporter le dépôt des soumissions de 2 semaines.

Réponse : Non.

- 5. L'entreprise Digicon (Ainsworth) a laissé savoir qu'elle ne peut pas nous transmettre de l'information concernant le système de contrôle automatique de bâtiments (SCAB) pour les immeubles qu'elle détient à Halifax. Pour établir le prix d'une connexion au système Pinpoint, nous aurons besoin de plus de renseignements sur le logiciel et les protocoles, ainsi que sur les méthodes de connexion possibles. Ces renseignements ne semblent pas être accessibles au public. Auriez-vous l'obligeance de recueillir ces renseignements et de nous les transmettre? Réponse : Des renseignements supplémentaires sont fournis à l'annexe D de l'addenda n° 1.
- 6. Ce projet porte-t-il uniquement sur l'extraction et la déclaration de données concernant le SCAB ou nécessite-t-il un contrôle des anciens systèmes?

Réponse : Voir la section 2.6.1.E de l'annexe A dans la demande de propositions.

- 7. Nous sommes établis en Ontario, au Canada, mais nous avons réalisé des projets en Alberta, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, en plus de l'Ontario. Accepteriez-vous de travailler avec une entreprise de l'Ontario si ce projet est ouvert à tous les soumissionnaires? Réponse : Pourvu que toutes les exigences de la demande de propositions et des addendas soient respectées. Se reporter à la demande de propositions.
- 8. Avez-vous un budget pour ce projet? Réponse : Oui.

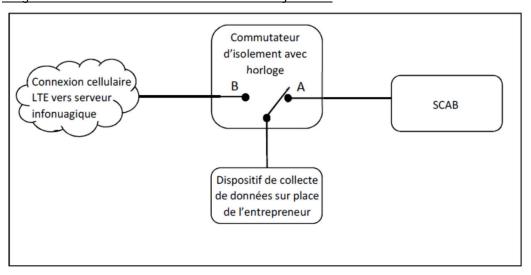
9. Le projet peut-il être exécuté à distance avec la possibilité de se présenter sur place au besoin? Réponse : La demande de propositions prescrit des cas où des travaux sur place sont obligatoires et n'interdit pas d'effectuer une partie des travaux à distance. En répondant à l'item « 2. Exigences obligatoires » et à l'item « 3. Exigences cotées », le soumissionnaire doit fournir une description claire de son approche en matière d'installation, de services continus et d'entretien.

définie par le MDN, et la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) et d'autres exigences de sécurité connexes;

- ① D. Annulé;
 - E. Le soumissionnaire doit présenter un plan de cybersécurité avec sa soumission décrivant en détail son plan de cybersécurité, ses protocoles, son matériel, le flux de données, etc.
 L'entrepreneur doit s'assurer que son système est entièrement sécurisé en tout temps et qu'il ne compromet en aucune façon l'infrastructure du MDN;
 - F. Les protocoles de communication doivent être sécurisés (c.-à-d. l'utilisation de SSL);
- ② G. La conception de la cybersécurité du soumissionnaire doit comprendre un commutateur d'isolement de systèmes afin de veiller à ce que le matériel sur place de l'entrepreneur ne soit jamais connecté au SCAB en même temps qu'il est connecté au serveur infonuagique de l'entrepreneur;
 - a. <u>Commutateur d'isolement de systèmes</u> :

Commutateur de réseau à deux ports (A/B) fonctionnant sur la couche physique (L1), spécifiquement conçu pour commuter entre deux réseaux de type CAT6 avec un débit Ethernet allant jusqu'à 10 Gbps. Le mécanisme de commutation doit être de type relais mécanique et fonctionner seulement au niveau de la couche physique – les deux ports A/B sont maintenus physiquement isolés en tout temps. La commutation doit se faire par l'entremise d'une horloge (intégrée ou raccordée à l'externe au commutateur d'isolement de systèmes) afin de permettre le transfert de données au serveur infonuagique de l'entrepreneur sur une base périodique.

b. <u>Diagramme du commutateur d'isolement</u> de systèmes :



H. L'entrepreneur ne doit jamais se connecter à distance au SCAB. La solution de l'entrepreneur ne doit en aucun cas pouvoir se connecter à distance au SCAB. En tout temps, la solution de l'entrepreneur doit être verrouillée pour ne permettre que le flux de données sortant. Toutes les vérifications et mises à niveau du système doivent être effectuées sur place par l'entrepreneur, deux fois par année.